

L'UNIOOSS ENTRE EN CAMPAGNE pour dessiner un avenir nouveau

Acteurs innovants, au cœur des réalités sociales, les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniooss sont garantes du lien social et de la vigueur de notre démocratie. Dans ce secteur à fort investissement humain, elles contribuent, grâce à leur créativité et leur proximité avec les personnes les plus vulnérables, à la construction de politiques ambitieuses.

À la veille d'élections présidentielle et législatives décisives pour l'avenir de notre pays, elles se mobilisent pour porter un véritable projet de société incarnant leur vision et leurs priorités.

Cette contribution se veut forte et porteuse d'espoir pour les milliers de citoyens qui se sentent aujourd'hui oubliés des grandes politiques publiques, victimes d'une société en pleine crise morale, politique, économique, sociale et environnementale. Notre rôle est d'être aux côtés des personnes exclues, en précarité sociale, âgées, malades ou en situation de handicap et de défendre leurs droits. Celui-ci nous impose de rappeler toute l'importance des valeurs de solidarité. Mais il appartient aussi à la société civile que nous représentons, de développer des orientations permettant à chacun d'être reconnu et intégré.

Le partage des richesses n'a jamais été aussi inégalitaire. Il entraîne des disparités insupportables qui questionnent notre vivre ensemble et la dignité de chacun. Faut-il rappeler que les *minima* sociaux, si importants pour ceux qui en bénéficient, ne représentent qu'environ 1 % du PIB national ? La précarisation des ressources, l'insécurité du statut social, l'instabilité de la situation administrative, l'inégalité d'accès aux droits fondamentaux, ne cessent de s'aggraver. Notre pays, pourtant cinquième puissance économique mondiale, compte aujourd'hui près de 4 millions de personnes mal-logées, 9 millions d'individus vivant sous le seuil de pauvreté dont 600 000 enfants, et plus de 6 millions de chômeurs.

Si les modèles économiques actuels doivent être revisités, ils ne peuvent être passivement subis ou considérés comme suivant une évolution inexorable. **Nous avons la volonté de vivre dans une société où l'économie peut être sociale et solidaire et dans laquelle les besoins de la personne humaine restent au cœur du système à adapter.**

L'idéologie identitaire ne peut pas représenter la seule balise proposée pour sortir de la crise actuelle. D'autres repères, comme la défense des droits fondamentaux ou du développement durable, offrent des perspectives plus positives. La contestation d'un ultra-libéralisme économique doit également s'accompagner d'une compréhension de l'imbrication indiscutable de l'économie, du social et de la défense du bien collectif. La volonté légitime de protection et de sécurité de chacun doit s'effectuer dans un cadre collectif et solidaire et non dans la poursuite de visées individualistes. **Le modèle de sécurité sociale, s'il peut évoluer, doit prioritairement être préservé dans ses fondements.**

Retrouvons l'audace de ceux qui ont posé les bases d'une protection sociale pour tous dans un pays dévasté par la Guerre, le souffle de nos illustres prédécesseurs qui ont dit non à la fatalité de la misère ! Dans une période historique si troublée, les choix que nous ferons ensemble seront déterminants pour l'avenir de tous.

Les associations de solidarité ont décidé de ne pas rester au stade du constat ou de la critique, mais de s'inscrire dans un scénario du « rebond » ouvert, porteur d'espérance collective et respectueux de chacun.

Nous sommes en capacité de faire émerger un modèle de société bâti autour de plusieurs priorités.



NOS PRIORITÉS...

La solidarité en actes : un principe fondamental

La solidarité en actes doit être érigée comme principe fondamental de nos systèmes de protection sociale, dont l'évolution doit respecter les exigences d'une véritable justice et d'une appartenance à la collectivité commune.

L'accès de tous aux droits de tous, aux soins, à des ressources permettant de vivre dignement, à un soutien et à un accompagnement en cas de fragilité, est un impératif incontournable. Chaque ménage doit aussi pouvoir accéder à un logement digne, compatible avec ses ressources, à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté, en dépit de sa situation. Cet impératif global d'accès aux droits et aux ressources, permettra, s'il est respecté, d'éteindre les discours intolérables de **confusion délibérée entre assistance et assistanat**.

L'arrivée des migrants qui ont fui leur pays vers l'Europe dans des conditions dramatiques en raison de la guerre, de la persécution ou de la misère, nous oblige à ne pas nous défaire de notre devoir d'accueil et de fraternité. Celui-ci ne peut être écarté pour les seules raisons budgétaires, économiques ou de sidération sécuritaire. Certes, un climat de frilosité, voire d'hostilité de nombreux dirigeants politiques et d'une partie de la population, souvent inquiète de sa propre situation, se fait parfois ressentir. Pourtant, **nos associations peuvent démontrer par leur soutien sur le terrain, la multitude d'initiatives solidaires portées par nombre de citoyens**. Celles-ci méritent d'être soutenues et accompagnées par les pouvoirs publics à l'avenir. Tous ces élans de générosité et de fraternité sont indispensables, mais ne peuvent pas suppléer la **solidarité nationale**, voire internationale.

Les associations, conscientes des insatisfactions concernant l'Union européenne, **proposent une Europe plus sociale**. Elles demandent la mise en place d'un socle européen des droits sociaux instaurant, dans tous les États membres, un revenu minimum national, un salaire minimum national et une protection sociale de base, avec des critères établis au niveau européen, et s'appliquant à la diversité des situations de chaque pays. C'est à ce prix, selon nous, que les citoyens retrouveront le sens du projet européen et se forgeront une véritable culture commune. ●

Favoriser la participation de tous à un projet commun

La contribution de tous au projet collectif, la place faite aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, doit représenter une préoccupation permanente et transversale des politiques conduites. Permettre à chacun d'entre nous d'être un citoyen à part entière, revêt un caractère primordial. Cette participation des personnes doit s'imposer à chaque corps de notre société, qu'elle concerne la vie démocratique, associative, syndicale ou sociale.

La parole des personnes doit être mieux entendue, qu'elles soient malades, accompagnées, dépendantes, en activité ou sans emploi, salariées ou retraitées. La recherche systématique d'une contribution citoyenne doit devenir une obligation vis-à-vis de tout responsable. Dans ce cadre, la place des personnes âgées doit se concevoir, non comme une charge, mais comme une force de notre société, intégrant les relations intergénérationnelles. ●

Lutter contre la précarité et refuser les inégalités

L'évolution progressive de la place de l'emploi et notre rapport au travail impliquent d'installer les conditions d'un dialogue, d'une participation de tous au changement de modèle qui semble se dessiner. Les associations doivent prendre part à ce débat, en préservant une véritable confiance dans la responsabilité de chacun, avec, comme priorité, la lutte contre les précarités et les inégalités, ainsi que la préservation d'une place pour chacun, en dépit des aléas liés à l'âge, au handicap ou aux difficultés personnelles.

Nous sommes prêts à nous engager aux côtés des pouvoirs publics, afin de contribuer à la recherche d'adaptations possibles, telles que la flexibilité du travail, la création de nouveaux statuts du salariat, la reconnaissance d'activités socialement utiles, en particulier liées au respect de l'environnement.

Notre combat permanent contre les inégalités sociales ou territoriales doit maintenant trouver sa traduction dans tout projet de loi ou de dispositif administratif, au risque sinon que ces inégalités fassent littéralement exploser notre cohésion sociale. Des territoires comme les départements d'outre-mer, les zones rurales, périurbaines ou les quartiers relégués, doivent être la cible de politiques spécifiques visant à leur assurer une égalité d'accès aux services publics et aux différents droits de notre République. ●

La prévention, un nécessaire pivot des politiques publiques

Parent pauvre des politiques publiques, la prévention doit devenir enfin une vraie priorité. Dans un contexte de rigueur budgétaire et de recherche d'économies, **une politique efficace de prévention permet d'éviter une grande partie des dépenses sociales** (soins, hospitalisation, hébergement, placement, indemnisation...). Le maintien à domicile accompagné, évitant l'expulsion ou le placement, les mesures garantissant la qualité de l'alimentation et de notre environnement, ainsi que la protection contre les différentes addictions, sont autant d'initiatives qui évitent de basculer dans des difficultés insurmontables, en particulier pour les plus modestes.

De la même manière, **la prévention de la délinquance** et celle de la récidive sont les vecteurs d'une justice favorisant l'égalité des chances et le vivre ensemble, tandis que la seule sanction, apparaît insuffisante.

Cette **approche préventive des politiques publiques** implique sans doute un rapprochement du monde associatif et du monde mutualiste. Une telle collaboration permettrait de largement améliorer les réponses dans le domaine de la prévention, mais aussi dans celui de la protection sociale de la population. ●

La protection de tous, boussole de notre organisation sociale

La protection de tous, et particulièrement des enfants et des jeunes, doit représenter la boussole de notre organisation sociale, dans le droit fil de notre histoire et de nos engagements. De trop nombreuses personnes ressentent une insécurité vis-à-vis de leur avenir professionnel ou économique et de celui de leurs enfants. Nous devons adapter notre système de protection sociale et inventer cette nouvelle société où l'indispensable sécurité permettra à chacun de se projeter dans un futur moins anxiogène. Dans cette optique, **l'éducation doit être une priorité absolue**, accessible à **tous les enfants présents sur notre territoire**, sans aucune distinction liée à leur origine, leur situation familiale, leur handicap, leur état de santé ou leur situation administrative. Un accent doit aussi être mis sur une organisation plus égalitaire de l'accueil du petit enfant. ●

Une révolution numérique pour tous

L'accès de tous à la révolution numérique est un enjeu majeur. Ces mutations sont à la source de bien des progrès dans le domaine de la santé, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap. Elles favoriseront à l'avenir de nombreux échanges et sans doute de nouvelles mobilisations. Pour autant, cette révolution porte en germe des risques de nouvelles exclusions. Prenons garde que les plus fragiles puissent eux aussi cueillir les fruits de ce changement d'ère, car **la fracture numérique peut se révéler au moins aussi dangereuse que la fracture sociale**. L'univers digital pose également la question de la protection des données et la préservation du droit à l'intimité. Au vu de l'évolution extrêmement rapide qu'entraîne l'utilisation des nouvelles technologies et de son impact sur les populations, il nous faut **instaurer des réalisations communes entre associations, pouvoirs publics et si possible, le monde du travail**. ●



DESSINONS UN AVENIR NOUVEAU...



Reconnaître et renforcer la place des associations

La reconnaissance et le renforcement de la place des associations doivent contribuer à la créativité, aux innovations indispensables, dans une société en pleine évolution dont les besoins et les réponses à apporter, ne cessent de se transformer. **Les associations doivent être les garantes de la participation des publics** aux décisions qui les concernent, sans omettre les valeurs d'éthique qu'elles se doivent de promouvoir. Les fonctions des associations n'ont jamais été aussi essentielles dans l'équilibre de la société, du fait de l'attention que ces dernières portent aux personnes les plus faibles, en précarité sociale, malades, âgées ou en situation de handicap. À ce titre, **elles doivent être reconnues comme acteurs de développement économique et social pour tous**, porteuses d'une analyse pertinente des évolutions à mener sur le terrain.

Le partenariat entre le secteur public et le secteur associatif se modifie. Il nécessite une meilleure concertation. L'appel à projets, la commande publique et la mise en concurrence ont sans doute quelques atouts, mais ils ne peuvent représenter l'*alpha* et l'*oméga* des relations avec le secteur associatif, au risque de stériliser la dynamique de nos associations.

La place des bénévoles reste une force considérable dans le secteur associatif et plus globalement dans notre société. Elle démontre des formes de générosité, de volonté de participation et de contribution à un modèle de société où les relations humaines, l'égalité des chances, les projets partagés, sont autant d'occasions de faire et d'être ensemble. C'est une place fondamentale qu'il faut à tout prix préserver et développer. ●

REMETTONS LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ !



70 ans d'engagement et d'action



Depuis 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) représente, soutient et unit les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et 1 million de bénévoles, œuvrant dans les domaines de la santé, du handicap, des personnes âgées, de l'enfance, de la famille et de la lutte contre l'exclusion.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss est un acteur majeur du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire. ■